

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

1^{ère} DEMANDE

PIÈCES À FOURNIR

POUR TOUTES DEMANDES MAJEURS OU MINEURS

- Présence **obligatoire** du demandeur au dépôt du dossier, pour une personne mineure elle doit être accompagnée de la personne exerçant l'autorité parentale.
- Numéro de la Pré-demande en ligne (valable 1 an) à effectuer sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>) ou remplir un CERFA à retirer en Mairie.
- Photo d'identité de **moins de 6 mois** : Apporter la planche de photos entière, ne pas la découper.
 **Format pièce d'identité, vous représentant de face et tête nue, sans aucune expression de visage. Si vous portez des lunettes, il est préférable de les enlever.**
- Si vous ne possédez pas de passeport sécurisé ou de passeport électronique en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans :
 - 1 copie intégrale d'acte de naissance moins de 3 mois, demande à effectuer sur votre commune de naissance si elle n'est pas reliée à COMEDEC
 - 1 justificatif de nationalité : dans le cas d'une naturalisation
- Acte d'état civil si modification du nom, prénom(s) ou mention de mariage/divorce/veuvage (acte de naissance actualisé, acte de mariage, ou acte de décès de moins de 3 mois).

POUR LES MAJEURS

- Justificatif de domicile récent moins d'un an : avis d'imposition ou non-imposition, facture d'énergie, de téléphone ou d'eau.
 - Si hébergé : attestation sur l'honneur de l'hébergeur avec justificatif domicile et CNI de l'hébergeur.

POUR LES MINEURS

- Pièce d'identité et justificatif de domicile au nom du parent qui dépose la demande
- Si garde alternée : preuve de la résidence alternée (accord entre les parents ou décision du juge) + justificatif de domicile et copie de carte d'identité ou passeport du 2^{ème} parent.